

COMMUNE : 221 PLANIOLES

ARRONDISSEMENT : 46 FIGEAC

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE FIGEAC



N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2019

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2018	Taux d'imposition communaux de 2018	Taux d'imposition plafonnés 2019	Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
1	2	3	4	5
Taxe d'habitation.....	8,71	>>>	615 900	53 645
Taxe foncière (bâti).....	7,29	>>>	384 900	28 059
Taxe foncière (non bâti).....	136,39	>>>	4 500	6 138
CFE.....		>>>	0	0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4				
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b				
Total :				87 842

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

94 857 - 5 113 - Total allocations compensatrices  
 Produit nécessaire à l'équilibre du budget

Produit de la CVAE 9  
 Versement GIR 11  
 TASCOM 10  
 DCRTP 11

Produit de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)  
 = 89 744  
 Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires 4b

2. CALCUL DES TAUX 2019 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2018 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 12	Taux de référence 2019 (col.6 x col.8)	3. TAUX VOTES	Bases d'imposition prévisionnelles 2019 5	Produit correspondant (col.10 x col.11)
6	7	9	10	11	12
Taxe d'habitation.....	8,71	8,90	8,90	615 900	54 815
Taxe foncière (bâti).....	7,29	7,45	7,45	384 900	28 615
Taxe foncière (non bâti).....	136,39	139,34	138,98	4 500	6 254
CFE.....	>>>				
Produit attendu		89 744			
Produit à taux constants		87 842			
Produit à taux constants (6 décimales)					
Produit à taux constants				89 744	

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2019 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A CAHORS

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

JACQUELINE RAYNAUD-DE BRIANSON

le 13 MARS 2019

Le préfet,

le

A Planioles.

Le maire,

le 21/03/2019



Signature of the Mayor

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLETA RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION DE VOTE DES TAUX

AR PREFECTURE

046-214602211-201903211M21032019\_03-DE

Regu le 22/03/2019

COMMUNE : 221 PLANIOLES

ARRONDISSEMENT : 46 FIGEAC

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE FIGEAC



N° 1259 COM (2)

TAUX  
FDL  
2019

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (19)

Taxe d'habitation :	4 257
Taxe foncière (bâti) :	136
a. Personnes de condition modeste	0
b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	720
Taxe foncière (non bâti) :	
Taxe professionnelle / CFE :	0
a. Réduction des bases des créations d'établissements	
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
c. Autres allocations	0
Dotations pour perte de THLY :	

2. BASES NON TAXEES (14)

Bases exonérées par le conseil municipal

Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	982
3. CVAE (15)	>>>
a. CVAE : part nette versée par les entreprises	
b. CVAE : part dégrèvée	
c. CVAE : part relative aux exonérations compensées	
d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

4. PRODUIT DES IFR (8)

Éoliennes & hydrauliques	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz - Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX (16)

	Taux moyens communaux de 2018, au niveau départemental		Taux 2018 des EPCI (16)	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2019 (col. 15 - col. 16)
	national (13)	(14)		
Taxe d'habitation.....	24,54	18,66	8,20000	53,15
Taxe foncière (bâti).....	21,19	22,18	5,07000	50,38
Taxe foncière (non bâti).	49,67	152,20	6,86000	373,64
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE (17)

Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>	Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2018 :			
national	>>>	communal	>>>

Taux de CFE perçus en 2018 par la communauté d'agglomération (ou de communes) ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	32,80
--	-------

DIMINUTION SANS LIEN (18)

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

AR PREFECTURE

046-214602211-20190321-CM21032019\_03-DE

Reg. le 23/03/2019

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS